

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2018 ;
- 2) Création d'un poste de Directeur des Constructions et des Aménagements Publics DCAP ;
- 3) Attribution d'une subvention à l'association « Touka danses » pour l'organisation du festival de Danses Métisses – édition 2018 ;
- 4) Financement de l'opération de sécurisation des abords des écoles de la Commune ;
- 5) Etude de faisabilité pour la construction d'une nouvelle piscine municipale sur la Commune ;
- 6) Création d'un comité d'éthique dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de vidéo protection de la Ville de Rémire-Montjoly ;
- 7) Signature de la convention de mandat en faveur de la CACL pour la réalisation de travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune de Rémire- Montjoly et pour la gestion et la revente des CEE TEPCV générés par les travaux d'éclairage public ;
- 8) Vote du budget et de la programmation des activités périscolaires relatives à l'aménagement du temps scolaire 2018/2019 ; ;
- 9) Mise à jour du périmètre du droit de préemption urbain dit « simple» suite à la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rémire-Montjoly;
- 10) Mise à jour du périmètre du droit de préemption urbain « renforcé » suite à la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rémire-Montjoly ;
- 11) Implantation d'une antenne-relais de téléphonie mobile, quartier des Ames Claires ;
- 12) Conclusion de l'échange foncier intervenu en 2004 entre la Commune et la SAS SINEY Gestion ;
- 13) Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à l'association du Tennis Club de Suzini (TCS) ;
- 14) Convention d'accompagnement à la réalisation du PCS et DICRIM ;
- 15) Procédure d'acquisition d'un bien vacant sans maitre parcelle AT 834 ;